



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTE-ALAIS**

L'an deux mille dix-neuf, le 27 mars à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Mariannick MORVAN, Maire.

DATE DE CONVOCATION

21 mars 2019

DATE D'AFFICHAGE

21 mars 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 16
Votants : 18

OBJET :

**Candidature à l'appel à
projets portant sur la
création de vergers
pédagogiques**

Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

Transmise en sous-
préfecture le 29/03/2019

Publiée le 29/03/2019

Notifiée le 29/03/2019

Etaient présents :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Jacqueline GALEAZZI, Claire HERLIN, Philippe VAN ROSSOMME, Françoise BOUSSAT, Isabelle QUESNE, Alexa PELAGE, Lionnel LAFONTAINE, Mauricette FERRAND, Guy PETITBON, Michelle LUCARAIN, José AZEVEDO, Marie-Colette MAHIER, Katia MERLEN, Philippe AUTRIVE

Etaient absents :

Yves MARRE
Stéphane LE PECULIER
Mélanie MATHIEU
André RIETZ
Camille CRONIER
Caroline PARATRE
Christine CASIMIR
Carole DEFFAIN

Etaient absents excusés :

Hervé FRANEL
Alain DENIMAL donne pouvoir à Isabelle QUESNE
Alain NOURY donne pouvoir à Françoise BOUSSAT

**CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS PORTANT SUR LA
CREATION DE VERGERS PEDAGOGIQUES**

Madame Françoise BOUSSAT, Adjointe au Maire en charge du patrimoine et de la Ferme Pédagogique, informe l'assemblée que la commune de La Ferté Alais souhaite candidater à l'appel à projets portant sur la création de vergers pédagogiques lancé par le SIARCE dans le cadre de sa politique environnementale.

L'objectif serait de planter, sur une parcelle de 1566 m² (A 0445), situé sur un cheminement déjà existant, le long des enclos des animaux, différentes variétés d'arbres fruitiers afin de diversifier les ateliers déjà proposés aux écoles, aux centres de loisirs, foyers et maisons d'accueil spécialisé des communes avoisinantes.

Nous pourrions élargir cette offre aux maisons de retraite environnantes afin de créer un lieu d'échanges intergénérationnels.

La Ferme, de par sa fréquentation et sa situation, est le lieu idéal pour la création d'un verger pédagogique.

Madame Françoise Boussat propose à l'assemblée de candidater à l'appel à projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE

- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer le dossier de candidature auprès du SIARCE et engageant la commune à prendre en gestion le verger pédagogique après livraison de l'aménagement par le SIARCE.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre.

La Maire

Mariannick MORVAN

